CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 28 juin 2021 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 22 juin 2021
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 20 heures 45

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, M. Roch BRANCOUR, Mme Roselyne BIENVENU, M. Francis GUITEAU, Mme Caroline FEL, M. Nicolas DUFETEL, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Charles DIERS, Mme Hélène CRUYPENNINCK, M. Maxence HENRY, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Benoit PILET, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Alima TAHIRI, M. Stéphane PABRITZ, Mme Karine ENGEL, M. Richard YVON, Mme Marina PAILLOCHER, M. Jacques-Olivier MARTIN, Mme Bénédicte BRETIN, M. Yves GIDOIN, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Emmanuel CAPUS, Mme Constance NEBBULA, M. Florian RAPIN, Mme Christine BLIN, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, M. Patrick GANNON, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Vincent FEVRIER, Mme Anita DAUVILLON, M. Laurent VIEU, Mme Nacira MEGHERBI, M. Grégoire LAINÉ, Mme Isabelle PRIME, M. Benoît CHRISTIAN, Mme Pascale MITONNEAU, M. Gilles BARON (jusqu'à la DEL-2021-187), Mme Claudette DAGUIN, M. William BOUCHER, Mme Anne-Marie POTOT, M. Simon GIGAN (à partir de la DEL-2021-199), Mme Augustine YECKE, M. Nicolas AUDIGANE, Mme Christine STEIN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Stéphane LEFLOCH, Mme Céline VERON, M. Bruno GOUA, M. Yves AUREGAN, M. Arash SAEIDI, Mme Elsa RICHARD, Mme Sophie FOUCHER-MAILLARD, Mme Claire SCHWEITZER

Etaient excusée : Mme Marielle HAMARD

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :
- Mme Marielle HAMARD a donné pouvoir à Mme Céline VERON
- M. Gilles BARON a donné pouvoir à Monsieur Patrick GANNON (à partir de la DEL-2021-188)
- M. Simon GIGAN a donné pouvoir à Monsieur Benoît CHRISTIAN (jusqu'à la DEL-2021-198)

Le conseil a nommé secrétaire, M. Emmanuel CAPUS

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 29 juin 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

*Référence : **DEL-2021-191***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Compte administratif 2020 - Approbation

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article 1612-12 du CGCT), le Conseil Municipal adopte le compte administratif présenté par le Maire et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de vous prononcer sur ce compte administratif 2020, conforme au compte de gestion 2020 transmis par le Trésorier municipal, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2020 accompagnés des taux de réalisation, des niveaux de résultats et de la balance générale,
- Une analyse plus détaillée par section budgétaire (fonctionnement et investissement),
- Un point de situation au 31/12/2020 en matière de dette et de capacité de désendettement.

➲ BUDGET PRINCIPAL

■ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'année 2020 aura été marquée par un contexte d'exception que chacun connaît (état d'urgence, deux confinements, 2ème tour des élections municipales décalées...). Pour autant, les fondamentaux et les objectifs de la collectivité ont été largement préservés. Ce CA 2020 en témoigne à travers :

✓ **Un budget sincère et volontariste dans son exécution.** 96,5 % des volumes de dépenses prévus lors du BP 2020 ont pu être mis en œuvre dans ce contexte de crise,

✓ **Des effets significatifs de la crise :** un « coût COVID » de 5,5 M€ anticipés en juin 2020 et 1,7 M€ constatés au CA 2020 (des pertes de recettes importantes en partie compensées par des baisses de dépenses).

✓ **Un budget de fonctionnement maîtrisé malgré tout avec :**

- **Des taux de fiscalité stables,**
- Une forte baisse des recettes de fonctionnement (- 4,2 %) principalement dûe à la baisse des recettes exceptionnelles (- 7 M€),
- Une baisse des charges de fonctionnement de 1,3 M€ soit - 0,7 %,
- **Une épargne brute qui reste proche des 30 M€.**

- ✓ **Un budget d'investissement volontariste qui a enregistré 61,1 M€ de dépenses avec :**
  - les nombreux équipements liés au **projet de renouvellement urbain** (groupe scolaire Pierre et Marie Curie, Gymnase Monplaisir, ALSH du Lac de Maine, ...),
  - **le Plan Vélo,**
  - **d'autres équipements** pour un meilleur vivre ensemble dans notre ville (RU des beaux-arts, Régie de Quartier, Maison de quartier des 3 Mâts...) ou pour la développer (Parc des expositions),
  - les actions spécifiques sur **le végétal** (schéma directeur des paysages angevins, forêt urbaine...).

  Même s'il est en baisse par rapport au chiffre exceptionnel constaté en 2019, **ce niveau de 61,1 M€ reste important dans le contexte 2020** et a permis de maintenir une forte activité économique sur notre territoire.

- ✓ **Un désendettement de - 1,2 M€ entre 2019 et 2020 et une capacité de désendettement qui atteint les 5,5 années (contre 4,3 ans en 2019).** Cela reste loin du niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'Etat. Il en est de même en retraitant les produits de cession, la capacité de désendettement 2020 est de 6,1 contre 5,9 en 2019.

Ces différents résultats sont le fruit de la stratégie financière bâtie ces dernières années pour **préserver l'épargne afin de financer les investissements structurants de notre territoire sans augmenter les impôts et en contenant la dette.**

Les efforts de gestion engagés sur la période 2014-2020 ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements récents (90,6 M€ réalisés en 2019 et 61,1 M€ réalisés en 2020) et permettent de contenir une dette par habitant dans la fourchette basse des collectivités de même strate. **Cette situation financière particulièrement saine est aujourd'hui un réel atout pour faire face à la crise économique et sociale annoncée.**

■ LES NIVEAUX DE REALISATION DU BUDGET 2020

L'écart entre le montant des crédits votés au BP 2020 et celui constaté au CA 2020 est un des indicateurs permettant de mesurer la sincérité de la prévision budgétaire et la qualité de son exécution. Ce taux de réalisation de 96,5 % permet de confirmer, malgré un environnement complexe et mouvant, **une exécution budgétaire particulièrement respectueuse du principe de sincérité.**

Mouvements réels hors OCLT en M€

	BP 2020	CA 2020	Taux de réalisation en %
Fonctionnement			
Recettes (hors cessions)	228,2	224,8	*98,5%*
Dépenses (hors frais financiers et CRFP)	201,6	196,4	*97,4%*
Investissement			
Recettes (hors épargne nette et cessions)	64,2	62,7	*97,6%*
Dépenses (hors dette)	70,5	61,1	*86,7%*
TOTAL RECETTES ET DEPENSES	564,4	544,9	*96,5%*

Comme évoqué lors du budget supplémentaire 2020 faisant suite à la 1ère période de confinement, le volume de dépenses prévues au BP a été maintenu mais la destination initiale des crédits votés en février a pu être modifiée (exemple : une partie des crédits d'énergie et de carburants a été réorientée vers l'achat de masques et de gel).

En complément de ces éléments pour 2020, il vous est présenté un zoom sur l'historique de la prévision des dépenses de fonctionnement depuis 2014.

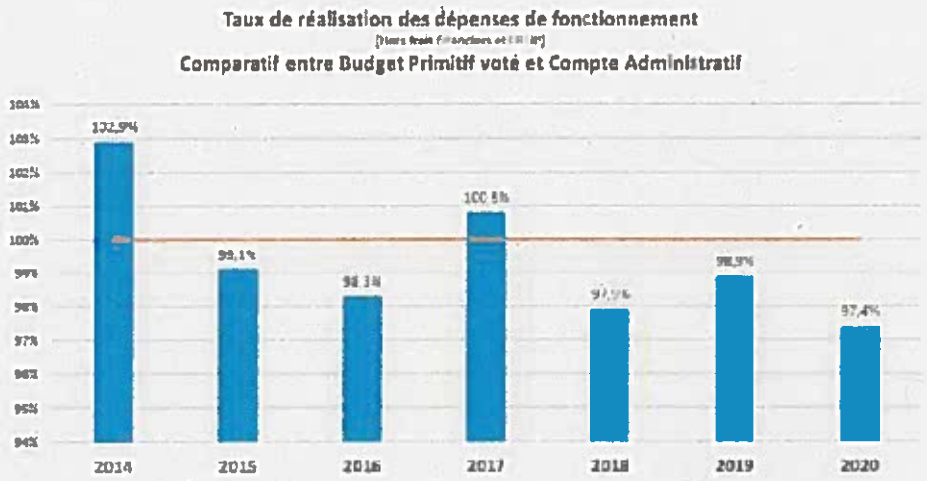

■ DES NIVEAUX D'EPARGNE 2020 PRESERVES

La chute continue de l'épargne constatée jusqu'en 2014 a été enrayée à partir de 2015. Les mesures financières correctrices engagées ont ainsi permis de stabiliser ce ratio en compensant la baisse drastique de DGF imposée par l'Etat entre 2014 et 2017. Après de multiples évènements (passage en CU, ...), **ce ratio si important pour garantir les capacités d'action de la collectivité sur le long terme a retrouvé une dynamique positive depuis 2017.**

Les circonstances exceptionnelles de 2020 tempèrent quelque peu cette progression mais le niveau de 29,3 M€ avec cession ou de 26,3 M€ hors cessions restent d'un bon niveau.

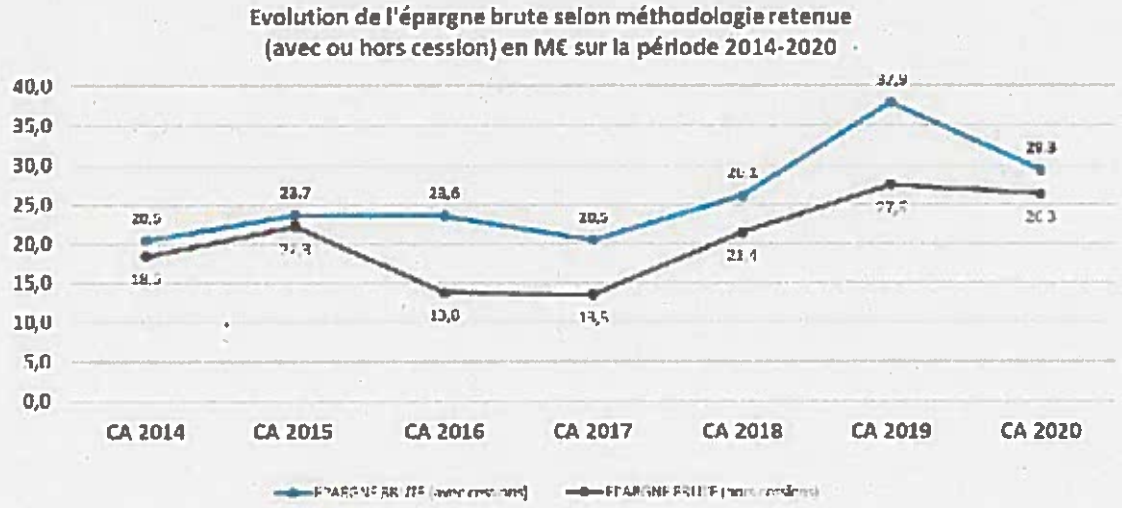

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

LES RÉSULTATS 2020

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution 2019/2020 en M€	Evolution 2019/2020 en %
Fonctionnement									
Recettes	226,8	232,0	226,3	227,1	227,0	237,8	227,7	-10,1	-4,3%
Dépenses (hors frais financiers et hors CRFIP)	204,5	206,3	200,3	204,8	198,9	197,7	196,4	-1,3	-0,7%
Epargne de gestion	22,3	25,7	26,0	22,3	28,2	40,1	31,3	-8,8	-21,9%
Frais financiers (hors ICNE)	1,7	2,0	2,1	1,8	2,1	2,2	2,0	-20,9%	-9,5%
Epargne Brute	20,6	23,7	23,9	20,5	26,1	37,9	29,3	-8,6	-22,7%
Amortissement du capital (Hors OCLT)	4,0	5,1	6,3	7,0	8,4	9,4	10,7	1,3	13,8%
Epargne nette	16,6	18,6	17,6	13,5	17,7	28,5	18,6	-9,9	-34,7%
Investissement									
Dépenses (Hors dette)	64,8	51,3	56,8	68,0	79,2	90,6	61,1	-29,5	-32,6%
Recettes	62,0	52,6	57,3	50,7	56,8	58,3	38,2	-20,1	-34,6%
Solde investissement	-2,8	1,3	0,5	-17,3	-22,4	-32,3	-22,9	9,4	-29,2%
Résultat exercice	13,8	19,8	18,1	-3,8	-4,7	10,8	16,6	5,8	53,7%
Résultat de clôture	6,2	13,1	28,2	24,3	19,8	16,1	15,9	-0,2	-1,2%

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Compte Administratif 2020 se présente de façon synthétique comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019/ 2020	% CA 2019 / CA 2020
Impôts et taxes	127 884	126 977	-187	-0,1%
Dont taxe foncière et Taxe d'habitation	*102 164*	*103 139*	*975*	*1,0%*
Dont Attribution de Compensation et DSC	*11 291*	*11 282*	*-9*	*-0,1%*
Dont autres taxes	*13 629*	*12 555*	*-1 074*	*-7,9%*
Dotations subventions et participations	68 159	70 061	1 902	2,8%
Dont DGF	*49 951*	*50 769*	*818*	*1,6%*
Dont Dotation Politique de la Ville	*1 154*	*2 938*	*1 784*	*154,6%*
Dont autres dotations	*17 054*	*16 354*	*-700*	*-4,1%*
Produits des services	24 048	20 537	-3 511	-14,6%
Produits financiers	1 701	1 100	-601	-35,3%
Produits des cessions et produits exceptionnels	11 754	4 472	-7 282	-62,0%
Autres recettes de fonctionnement	5 077	4 560	-517	-10,2%
TOTAL	237 823	227 707	-10 116	-4,3%

DEPENSES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019/2020	% CA 2019 / CA 2020
Dépenses de Personnel	114 018	114 671	653	0,6%
Subventions et participations	39 756	40 981	1 225	3,1%
Subventions et participations	*27 256*	*28 381*	*1 125*	*4,1%*
CCAS	*12 500*	*12 600*	*100*	*0,8%*
Autres dépenses de fonctionnement	43 972	40 769	-3 203	-7,3%
TOTAL	197 746	196 421	-1 325	-0,7%
Epargne de Gestion	40 077	31 286	-8 791	-21,9%
Intérêts de la dette	2 199	1 991	-208	-9,5%
Epargne Brute	37 878	29 295	-8 583	-22,7%
Capital de la dette	9 390	10 682	1 292	13,8%
Epargne nette	28 488	18 613	-9 875	-34,7%

INVESTISSEMENT

RECETTES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019 / 2020	% CA 2019 / CA 2020
Epargne nette	28 488	18 613	-9 875	-34,7%
Dotations, fonds divers et autre	7 575	11 914	4 339	57,3%
Dont FCTVA	7 213	11 417	4 204	58,3%
Subventions et autres	16 141	7 878	-8 263	-51,2%
Gestion déléguée	7 568	8 865	1 297	17,1%
Emprunt	27 000	9 478	-17 522	-64,9%
TOTAL	86 772	56 749	-30 023	-34,6%

DEPENSES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019 / 2020	% CA 2019 / CA 2020
Dépenses et subventions d'équipement	80 034	52 898	-27 136	-33,9%
Gestion déléguée	10 568	8 161	-2 407	-22,8%
TOTAL	90 602	61 059	-29 543	-32,6%

Mouvements réels hors OCLT en k€

Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2020, certains chiffres bruts de ce CA 2020 ont été complétés par un certain nombre de retraitements comptables (écritures d'ordre, Emprunts avec Option de Tirage sur Ligne de Trésorerie, ...).

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSE DE -4,3%

RECETTES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019 / 2020	% CA 2019 / CA 2020
Impôts et taxes	127 084	126 977	***-107***	***-0,1%***
Dotations subventions et participations	68 159	70 061	***1 902***	***2,8%***
Autres recettes de fonctionnement	42 580	30 669	***-11 911***	***-28,0%***
TOTAL	237 823	227 707	*-10 116*	*-4,3%*

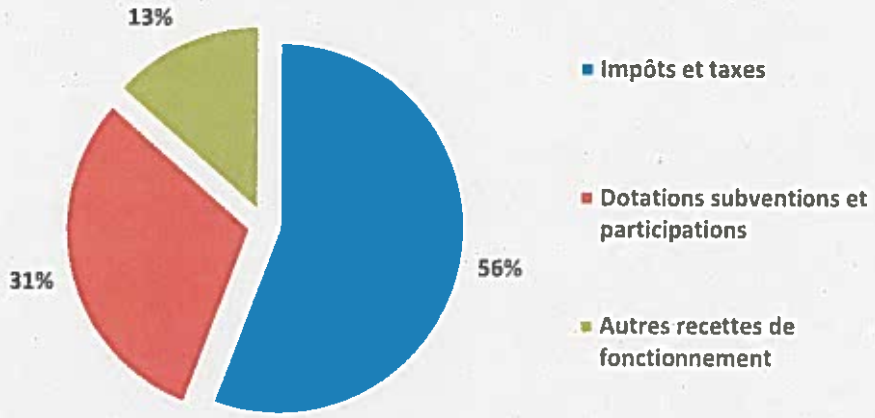

La stabilité des impôts et taxes (-0,1 %), la hausse des dotations (+ 1,9 M€ - notamment du fait de la Dotation de Solidarité Urbaine) et une forte diminution des produits des services et des recettes exceptionnelles (-12 M€) sont les principales explications de cette tendance à la baisse. En analysant dans le détail ces 3 grands postes budgétaires, il ressort les éléments suivants :

IMPOTS ET TAXES

RECETTES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019 / 2020	% CA 2019 / CA 2020
Impôts et taxes	**127 084**	**126 977**	**-107**	**-0,1%**
Dont taxe foncière et taxe d'habitation	*102 164*	*103 139*	975	1,0%
Dont attribution de compensation et DSC	*11 291*	*11 282*	-9	-0,1%
Dont autres taxes	*13 629*	*12 554*	-1 075	-7,9%

❖ 103,1 M€ DE TAXES FONCIERES ET DE TAXE D'HABITATION

Le produit fiscal entre 2019 et 2020 augmente de + 1 M€ et passe de 102,2 à 103,1 M€.

Produit Fiscal en €	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019 / 2020	Evolution en %
Taxe d'habitation	41 149	41 439	291	**0,7%**
Taxe sur le foncier bâti	60 381	61 058	677	**1,1%**
Taxe sur le foncier non bâti	208	210	2	**0,9%**
Rôles supplémentaires	427	433	5	**1,3%**
Total Produit Fiscal	102 165	103 139	974	1,0%

Cette variation globale de + 1 % s'explique principalement par :

- Une évolution du produit de taxe d'habitation de + 0,7 %,
- Une évolution du produit de taxe sur le foncier bâti de + 1,1 %.

❖ 11,3 M€ D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET DE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Le montant de CA à CA reste stable à 11,3 M€. Ce montant se décompose en 5,3 M€ pour l'Attribution de Compensation et 6 M€ pour la Dotation de Solidarité Communautaire.

❖ 12,6 M€ D'AUTRES TAXES

Le chapitre budgétaire « Impôts et taxes » représente 127 M€. Ce chapitre comprend en plus des 103,1 M€ de produit fiscal et des 11,3 M€ de dotations d'Agglomération (Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire), 12,6 M€ d'autres taxes. Les principales sont présentées ci-dessous avec prioritairement celles qui ont connu les variations les plus importantes :

- ✓ **le produit de taxe additionnelle sur les droits de mutation** a été constaté à 6,8 M€,
- ✓ **la taxe locale sur la publicité extérieure** se situe à 0,5 M€ en baisse de - 0,2 M€ suite aux mesures Covid mises en place par la collectivité,
- ✓ **la taxe d'électricité** est en légère baisse à 2,3 M€ (contre 2,4 M€ l'année passée),
- ✓ **le FPIC** (Fonds de péréquation intercommunal et communal) 2020 est quasi stable à 2,6 M€.

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

RECETTES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019/ 2020	% CA 2019 / CA 2020
Dotations subventions et participations	**68 159**	**70 061**	**1 902**	**2,8%**
Dont Dotation Globale de Fonctionnement	*49 951*	*50 769*	**818**	**1,6%**
Dont Dotation Politique de la Ville	*1 154*	*2 938*	**1 784**	**154,6%**
Dont autres dotations	*17 054*	*16 354*	**-700**	**-4,1%**

❖ 50,8 M€ DE DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION FORFAITAIRE / DSU / DNP)

La DGF versée à la Ville était en baisse continue depuis 2014. Elle est en légère augmentation depuis 2018 du fait de la progression de la Dotation de Solidarité Urbaine.

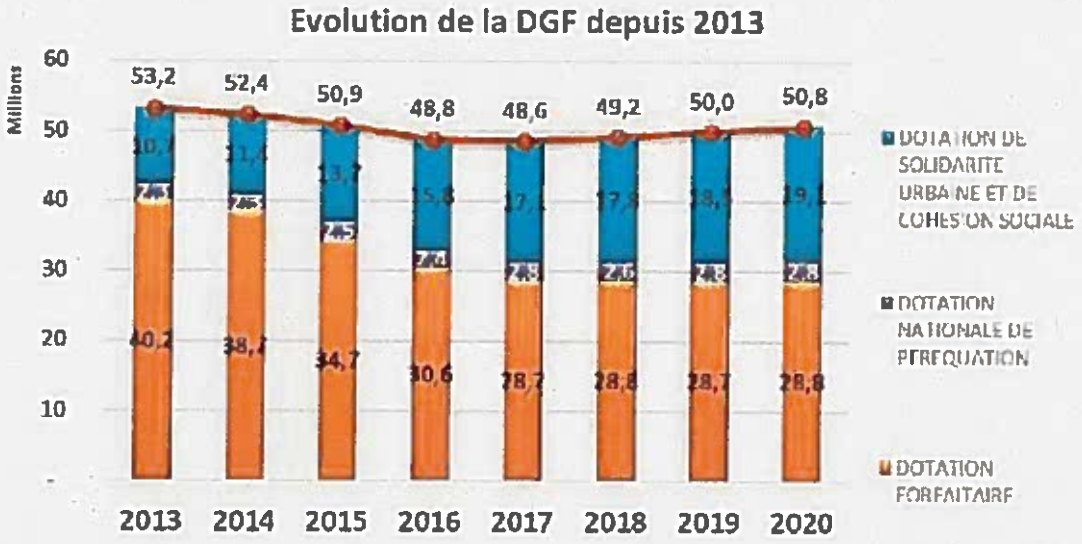

Il convient de relativiser cette légère hausse et de mesurer que **le prélèvement sur la DGF (visible sur l'évolution de la dotation forfaitaire) aura tout de même généré une perte cumulée de près de 53 M€ sur la période 2013-2019** sur les recettes de la Ville.

Après ces baisses drastiques, l'Etat a souhaité, en 2017, adopter une nouvelle approche dans ses relations financières avec les collectivités. Elle se concrétise par un mécanisme contraignant la trajectoire d'évolution des dépenses de fonctionnement des plus grandes collectivités. Lors du Conseil Municipal du 28 mai 2018, notre Ville s'est engagée dans ce dispositif. Compte tenu de la crise, son application a été suspendue pour l'exercice 2020.

❖ 18,2 M€ D'AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Le chapitre 74 « Dotations et participations » représente 70,1 M€ et enregistre, en plus des 50,8 M€ de DGF, 19,3 M€ d'autres recettes de fonctionnement dont :

- ✓ **les participations de la CAF à près de 7,1 M€,** pour la petite enfance et pour les accueils de loisirs. Une baisse de - 1 M€ par rapport à 2019 est constatée suite à la mise en place des participations CAF « bonus territoire » en 2020 avec de nouvelles modalités de versement,
- ✓ **les allocations compensatrices de fiscalité** (notamment taxe d'habitation) **pour 6 M€,**
- ✓ **la dotation politique de la Ville pour 2,9 M€** (+ 1,7 M€ par rapport à 2019). Cette dotation permet de financer des actions répondant aux enjeux prioritaires identifiés dans le cadre du contrat de Ville. Pour mémoire, un volume important de crédits était programmé en 2020 compte tenu de la fin de certains projets d'investissement financés sur le précédent mandat (hôtel des associations notamment).
- ✓ **la dotation générale de décentralisation** stable à 0,9 M€ par rapport au CA 2019,
- ✓ **le fonds d'amorçage** pour les Temps d'Accueil Périscolaire d'un montant de 0,9 M€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS DES SERVICES / PRODUITS FINANCIERS / PRODUITS EXCEPTIONNELS)

La baisse des recettes de fonctionnement en 2020 s'explique essentiellement par la chute des produits des services et des produits de cession :

RECETTES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019/2020	% CA 2019 / CA 2020
Autres recettes de fonctionnement	**42 580**	**30 669**	**-11 911**	**-28,0%**
Produits des services	24 048	20 537	-3 511	-14,6%
Produit de gestion courante	5 077	4 560	-517	-10,2%
Produits financiers	1 701	1 100	-601	-35,3%
Produits des cessions et produits exceptionnels	11 754	4 472	-7 282	-62,0%

❖ PRODUITS DES SERVICES : 20,5 M€

Le chapitre « produits des services » regroupe les remboursements de frais par Angers Loire Métropole à la Ville d'Angers et les recettes perçues par la collectivité en raison des services assurés ou des produits vendus. Si les remboursements de frais sont restés stables (7,8 M€), **les recettes liées aux équipements municipaux ont été très fortement impactées par la crise sanitaire avec 3,5 M€ de pertes entre 2019 et 2020 (-15 %)** suite à la fermeture temporaire de certains équipements. Ces pertes se retracent notamment comme suit :

- les redevances à caractère sportif (Piscine, Salles de sport, Patinoire) : 1,5 M€ en 2020 contre 2,6 M€ en 2019,
- les redevances à caractère social (Crèches, Accueil loisirs, Garderie) : 1,7 M€ en 2020 contre 2,3 M€ en 2019,
- les redevances à caractère culturel (Conservatoire, Musées, Bibliothèques) : 0,5 M€ contre 0,8 M€ en 2019,
- les redevances de stationnement : 3, 9 M€ en 2020 contre 5 M€ en 2019.

❖ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 4,6 M€

Les chapitres 75 « Autres produits de gestion courante » et 013 « Atténuation de charges » enregistrent 4,6 M€ de recettes avec notamment les loyers perçus par la Ville pour 2,9 M€ (contre 3,5 M€ en 2019 – **la majorité des 600 k€ sont des mesures de la collectivité contre l'effet COVID**) et 1,2 M€ de participation des agents aux tickets restaurants.

❖ PRODUITS FINANCIERS : 1,1 M€

Le chapitre 76 « Produits financiers » représente 1,1 M€ de recettes et correspond aux produits des participations de la collectivité dans diverses structures (Alter, Soclova...).

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

❖ RECETTES DE CESSIONS ET PRODUITS EXCEPTIONNELS : 4,5 M€

Le chapitre 77 « recettes de cessions et produits exceptionnels » comprend à la fois le produit tiré des indemnisations d'assurance et les opérations de cession d'actifs. En 2019, **le volume des produits de cessions était à un niveau exceptionnel de 10,4 M€** (notamment avec la cession des dernières actions liées au Legs Duclaux pour 3,3 M€).

En 2020, les recettes de cessions immobilières sont de 3 M€. Les ventes les plus significatives en montant concernent des biens situés rue Harpe / rue Lionnaise vendus pour 1 M€ et rue de la chambre des Deniers vendus pour 0,6 M€. Compte tenu du contexte, des cessions ont été reportées en 2021.
Ce montant est en baisse mais conforme au plan stratégique immobilier mis en place par la collectivité pour diminuer ses dépenses de fonctionnement tout en dégageant des recettes d'investissement.

■ DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSE

Hors intérêts de la dette, les dépenses de fonctionnement baissent de - 0,7 %.

DEPENSES	CA 2019	CA 2020	Evolution en K€ 2019/ 2020	% CA 2019 / CA 2020
Dépenses de Personnel	**114 018**	**114 671**	**653**	**0,6%**
Subventions et participations	**39 756**	**40 981**	**1 225**	**3,1%**
Subventions et paticipations	*27 256*	*28 381*	*1 125*	*4,1%*
CCAS	*12 500*	*12 600*	*100*	*0,8%*
Autres dépenses de fonctionnement	**43 972**	**40 769**	**-3 203**	**-7,3%**
TOTAL	197 746	196 421	-1 325	-0,7%

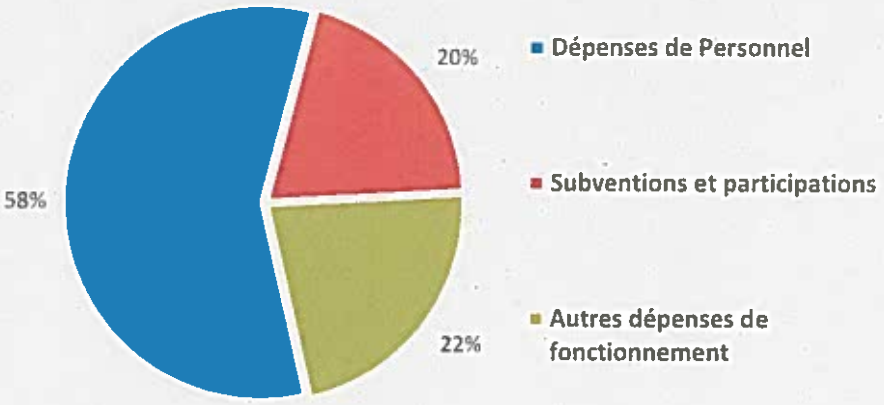

Cette année 2020 était la dernière année de bilan du dispositif contractuel avec l'Etat de maîtrise des dépenses du budget principal sur la période 2018-2020 (articles 13 et 29 de la loi de programmation des finances publiques).

L'objectif d'évolution maximale des dépenses réelles de fonctionnement pour la Ville avait été fixé à 1,2 % par an par rapport à une base 2017. Comme évoqué précédemment, et compte tenu de la crise, l'application du contrat a été suspendue pour l'exercice 2020.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

❖ DES CHARGES DE PERSONNEL STABLES

Les dépenses du chapitre 012 « Charges de personnel » passent de 114 M€ réalisées au CA 2019 à 114,7 M€ au CA 2020 soit + 0,6 %. A titre de compléments, vous trouverez ci-dessous l'historique de de ce taux d'évolution depuis 2014.

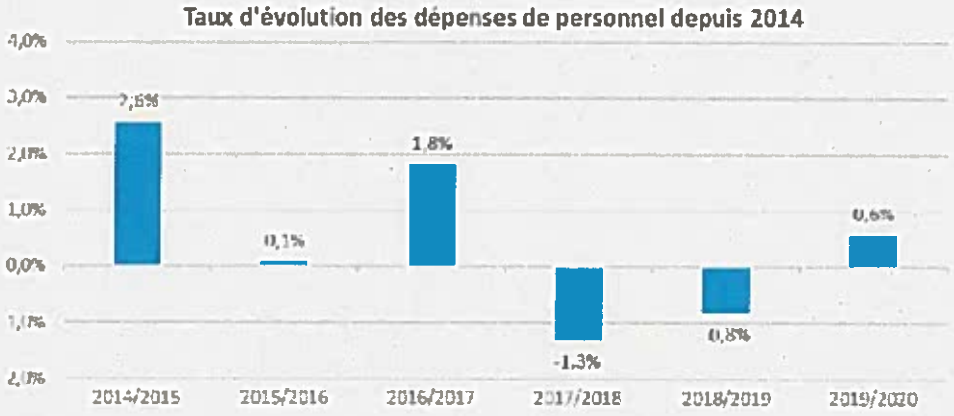

Cette augmentation des dépenses de personnel de + 0,7 M€ soit + 0,6 % s'explique de la manière suivante :

- + 1,4 % liés au Glissement Vieillesse Technicité et aux mesures de l'Etat (Parcours professionnel, carrières et rémunérations),
- + 0,4 % Prime COVID (soit 320 000 €) et nécessité d'un recours plus important aux remplacements santé,
- et – 1,2 % liés aux efforts de gestion.

❖ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 41 M€

Pour 2020, les subventions et participations de fonctionnement se situent à 41 M€. Ce niveau continue de positionner Angers au plus haut des communes de notre strate.

L'analyse des comptes administratifs réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques confirme ce haut niveau de versement et précise que **les subventions de fonctionnement de la Ville d'Angers (en € par habitant) sont supérieures de presque 70 % à la moyenne des communes de même strate** (256 € par habitant pour la Ville d'Angers contre 153 € pour les communes de même strate en 2019).

En terme d'évolution entre 2019 et 2020, les subventions et participations de fonctionnement passent de 39,8 M€ à 41 M€ soit une augmentation de 1,2 M€ (soit + 3,1 %). Cette situation comptable globale peut se résumer en deux éléments :

- ✓ **Une progression de 100 000 € de la subvention versée au CCAS entre 2019 et 2020** (financement assuré par les indemnités des Elus de la majorité),
- ✓ **Une hausse des subventions et participations de + 1,1 M€ soit + 4 %** notamment due à la participation à la SPL Angers Loire Restauration.

A titre de complément, vous trouverez ci-après la structure des subventions de notre collectivité par type d'organisme et par secteur d'activité en k€ :

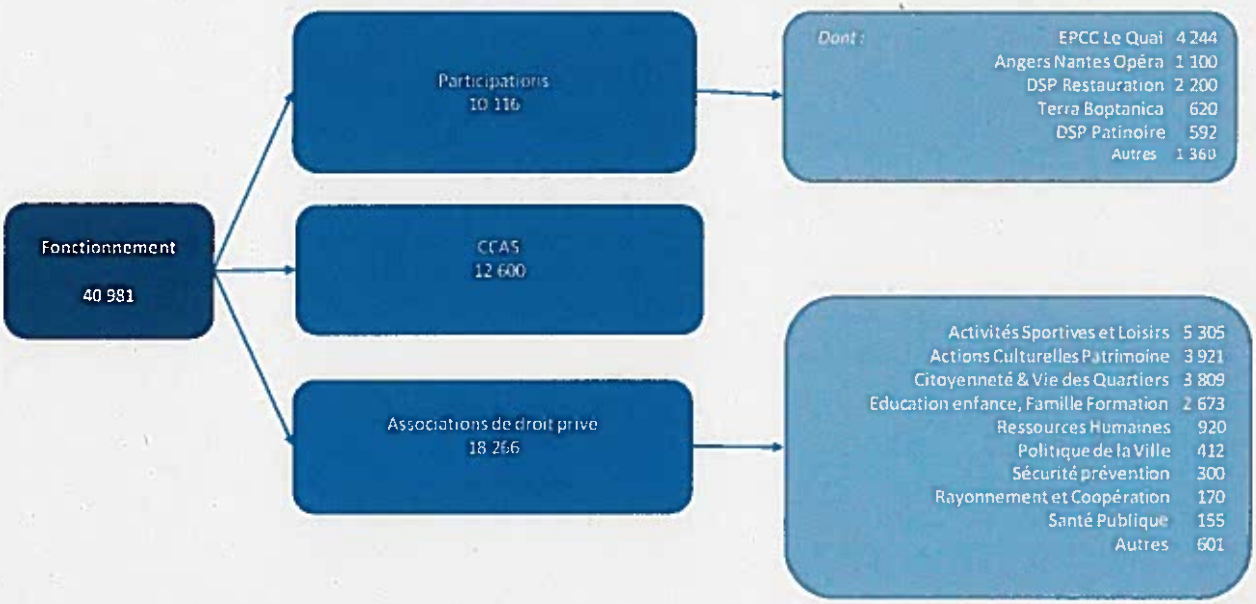

❖ DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EN FORTE BAISSE

Les dépenses de fonctionnement des services se situent à 40,8 M€ et sont en baisse importante par rapport à 2019.

Ce poste budgétaire est composé pour plus de 36,5 M€ (soit 90 % du total) des dépenses du chapitre 011 « charges à caractère général » qui regroupe les charges de fluides (eau, électricité, chauffage...), la maintenance et le nettoyage des locaux, les taxes foncières et l'ensemble des contrats de prestation de service nécessaire pour mettre en œuvre les politiques publiques au quotidien.

Au cours de cet exercice 2020 et de ces deux confinements, certains services ont été partiellement fermés au public, d'autres ont été fortement mobilisés pour répondre aux urgences liées à la pandémie, des effectifs ont été redéployés. Des charges fixes de fonctionnement courant et d'entretien des locaux ont continué à peser sur les budgets et de nouvelles dépenses (gel, masques...) ont vu le jour pour des montants importants (plus d'1 M€).

Malgré celà, un certain nombre de réductions de dépenses (énergie, carburant, activités de loisirs et des écoles...) ou d'évènements annulés (Accroche-cœur, Tout Angers Bouge...) ont **généré une diminution globale des crédits consommés (-3,2 M€) par rapport à 2019.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SIGNITICATIVES DANS CE CONTEXTE SI PARTICULIER

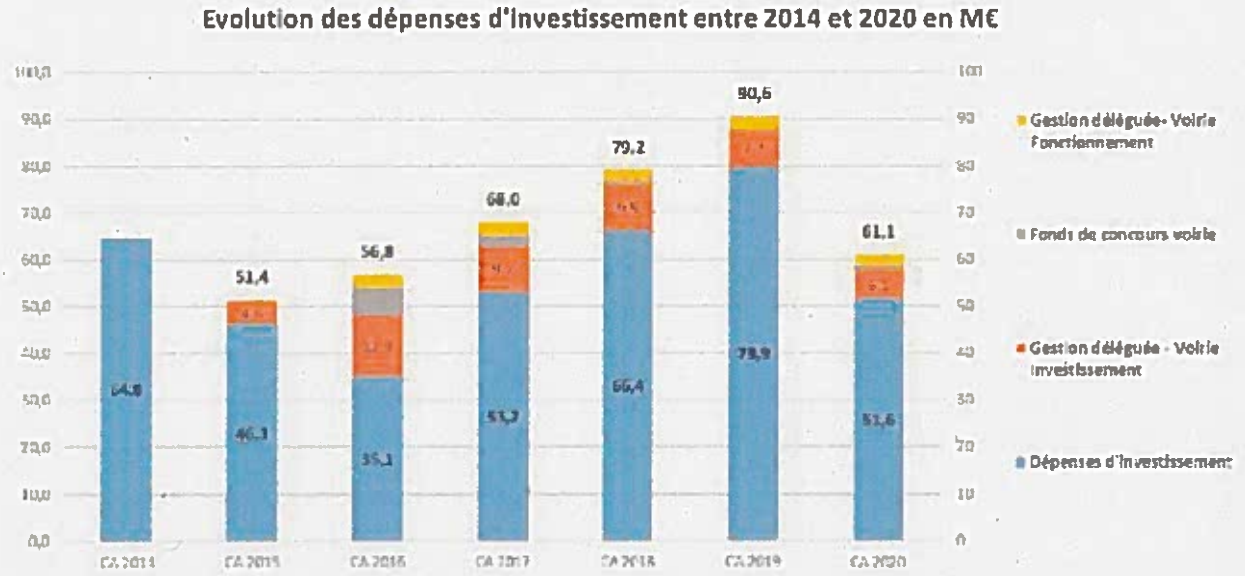

Selon le périmètre retenu, deux chiffres peuvent résumer les réalisations d'investissement 2020 de la Ville. Cela peut être **61,1 M€** (addition entre les 51,6 M€ d'investissement liées aux compétences propres de la Ville et les 9,5 M€ de gestion déléguée par la CU en matière de voirie et eaux pluviales) ou les **51,6 M€** de dépenses d'investissement hors gestion déléguée de la voirie et hors fonds de concours. Une présentation plus détaillée des principales opérations 2020 (représentant 90 % des 61 M€) vient compléter ces éléments en distinguant :

✓ les principales dépenses portées dans le cadre des politiques publiques d'intervention :

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Montant CA 2020
Renouvellement urbain : GS P&M Curie, Lac de Maine, Gymnase Europe, ...	7 235 290
Coeur de Maine - Centre Maine	5 935 800
Zones d'Aménagement Concerté : Capucins, Roseraie , Cours Saint Laud	3 386 469
Salles de sport et stades	2 225 379
Parc des expositions	1 934 344
Actions spécifiques végétal	1 946 278
Plan Vélo	1 335 226
Régie de quartiers d'Angers	1 151 641
Etudes et travaux Hôtel de Ville	999 190
Repère Urbain	930 652
Centre des congrès	878 953
Cuisine centrale	791 648
Acquisitions foncières	682 104
Angers Rives Vivantes	494 070
Interventions sur voirie	461 279
Maison de quartier des Hauts de Saint Aubin	411 432
Reconversion Centre Jean Vilar	423 891
Théâtres (Le Quai et Chanzy)	397 875
Cimetières Locaux	368 529
Edifices cultuels	321 141
Piscines	315 691
Informatisation des écoles	287 085
Maison de quartier des 3 Mâts	284 005
TOTAL	33 197 971

✓ les moyens associés au pilotage des politiques publiques :

PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES	Montant CA 2020
Gros entretien et grosses réparations des bâtiments	10 147 106
Refacturations des moyens infomatiques	1 016 678
Acquisition de véhicules	698 710
TOTAL	11 862 494

✓ les moyens associés à la gestion déléguée de la compétence voirie :

FONDS DE CONCOURS ET GESTION DELEGUEE VOIRIE	Montant CA 2020
Gestion Déléguée	8 160 700
Fonds de concours	1 294 060
TOTAL	9 454 760

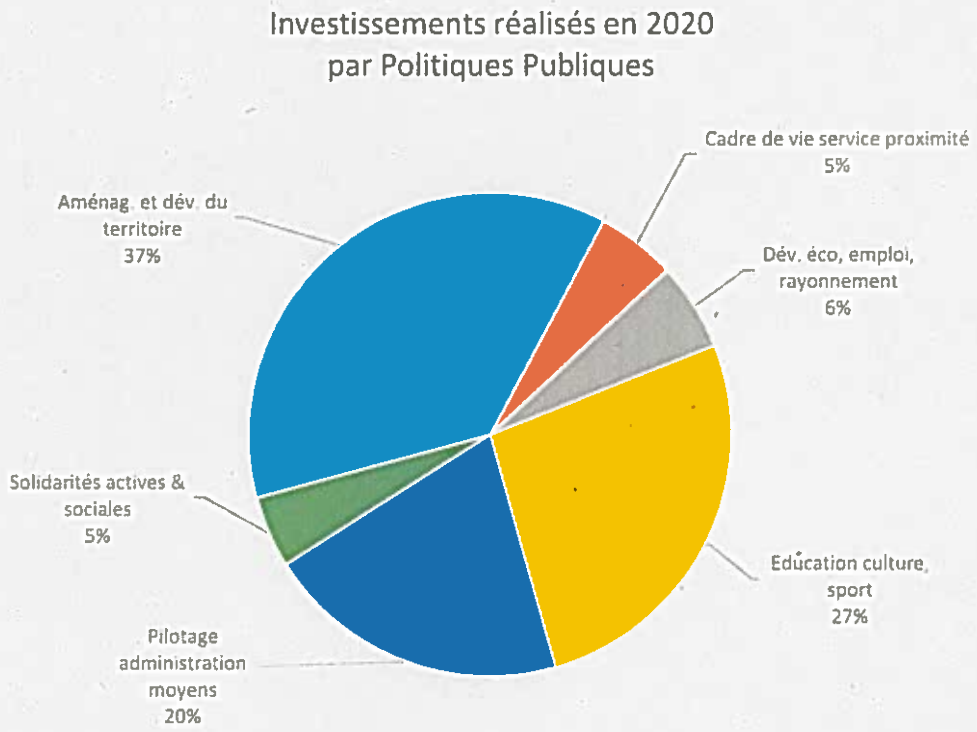

DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRESERVÉES

Conformément à notre stratégie financière annoncée lors des différents débats d'orientation budgétaire et budgets primitifs, la structure de financement de nos investissements s'adapte au rythme des dépenses à financer, au niveau annuel de l'épargne dégagée et aux conditions des marchés financiers.

Cette stratégie nous a permis de conserver **une structure de financement de l'investissement particulièrement vertueuse en 2020** qui peut se résumer à **17 % de recours à l'emprunt seulement et 83 % de ressources propres.**

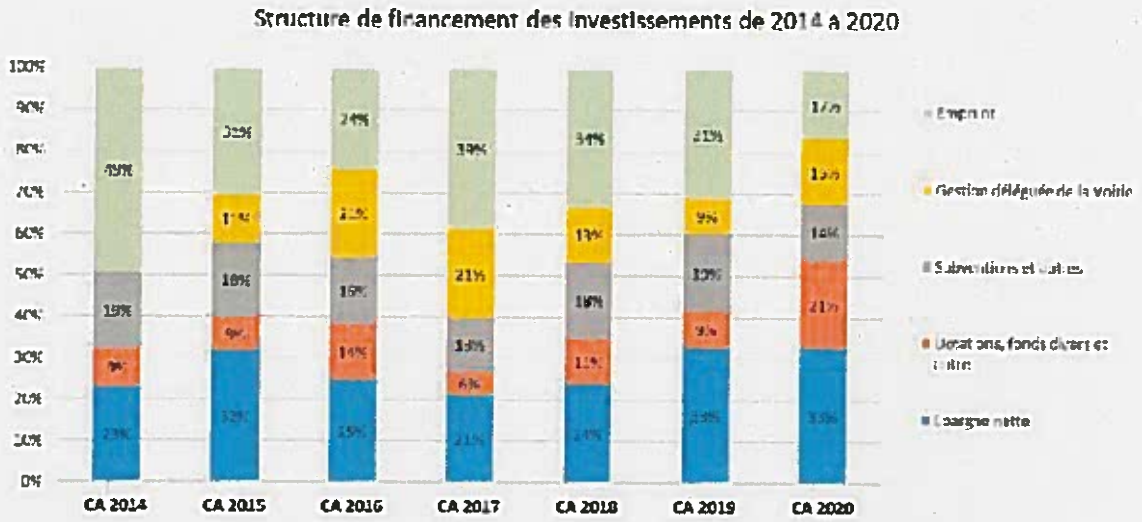

Les autres ressources propres d'investissement se répartissent ainsi :

❖ FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT : 11,9 M€

Le fonds de compensation de la TVA passe de 7,2 M€ à 11,4 M€ compte tenu du niveau exceptionnel des investissements 2019 et du volume des opérations d'intégration à notre patrimoine des ouvrages (voirie ou équipements publics) remis par notre aménageur Alter.

❖ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES : 7,8 M€

Les subventions d'investissement passent de 11,7 M€ à 4,9 M€. Suite à des dépenses importantes pour des équipements structurants en 2019, les versements de subventions externes avaient atteint un niveau exceptionnel de 11,7 M€. En 2020, on retrouve un niveau plus conforme à celui de ces dernières années de 4,9 M€. Les principales subventions reçues concernent le Centre des Congrès pour 2 M€ (Région et ALM), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 1 M€ et diverses autres subventions pour 1,9 M€ (patinoire, projets NPNRU, ...).

Les 2,7 M€ de recettes restantes sur ce poste budgétaire concernent les remboursements d'avance de trésorerie par ALTER dans le cadre des concessions d'aménagement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

■ DETTE : UNE PREMIERE ANNEE DE DESENDETTEMENT

Conformément aux engagements de ce nouveau mandat, **les investissements réalisés durant l'exercice 2020 ont été financés à plus de 80 % par des ressources propres. Ce choix permet ainsi à la collectivité de se désendetter de - 1,2 M€** (9,5 M€ de nouveaux emprunts moins 10,7 M€ de remboursement de capital). L'encours de la dette passe ainsi sous la barre des 160 M€ au 31/12/2020.

❖ EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2014

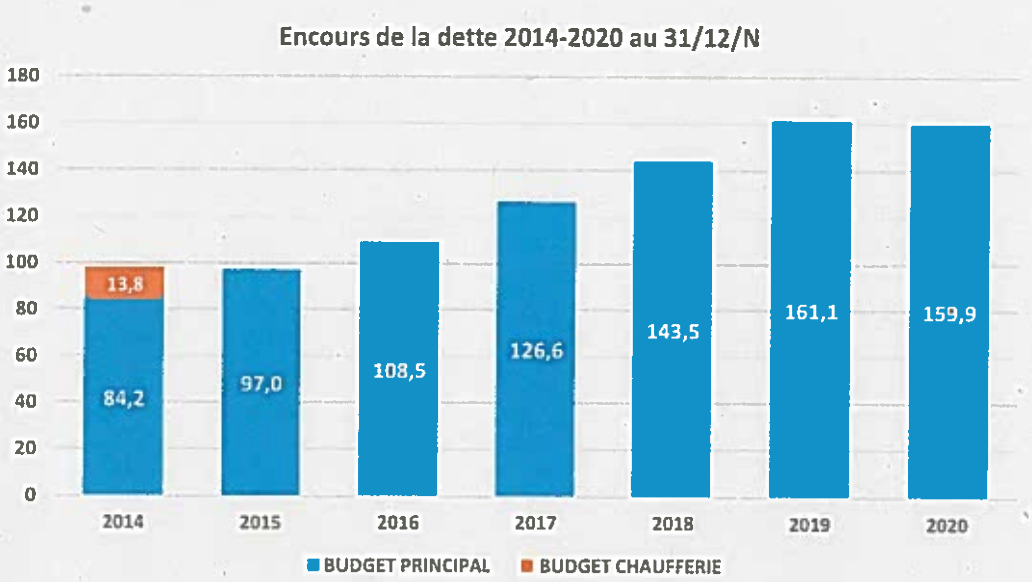

N.B : Transfert des 13 M€ d'encours du budget chaufferie vers ALM au 01/09/2015

A titre de bilan, le graphique ci-après présente la variation de l'encours depuis 2010 et illustre le caractère maitrisé du niveau d'endettement dans notre collectivité avec un encours fin 2020 inférieur à celui de 2019. Cette dynamique de désendettement est projetée sur les 5 années qui viennent.

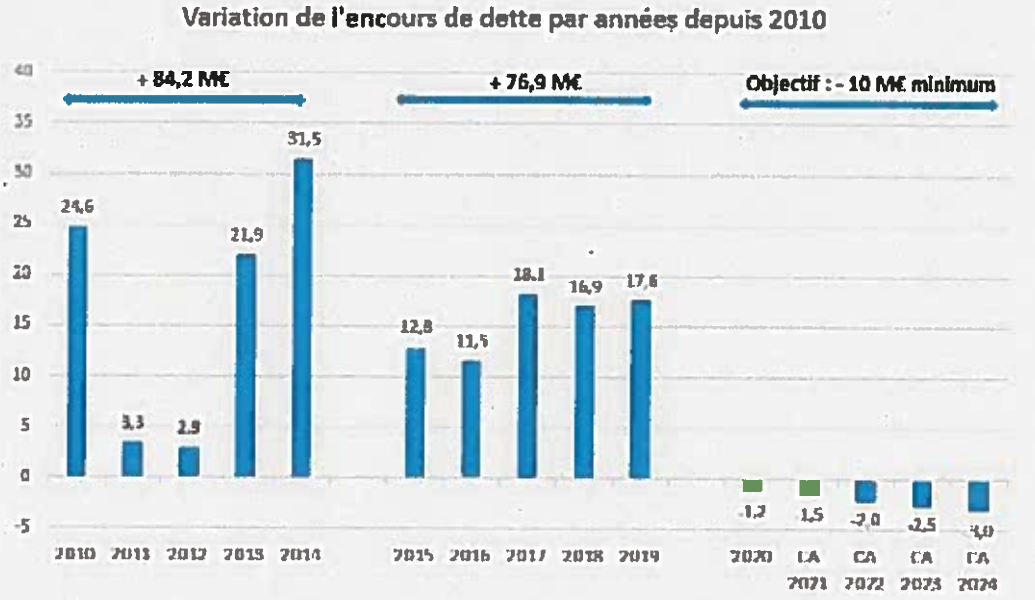

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 (dans l'Ordre du Jour)

❖ REPARTITION DE LA DETTE PAR PRETEUR AU 31/12/2020

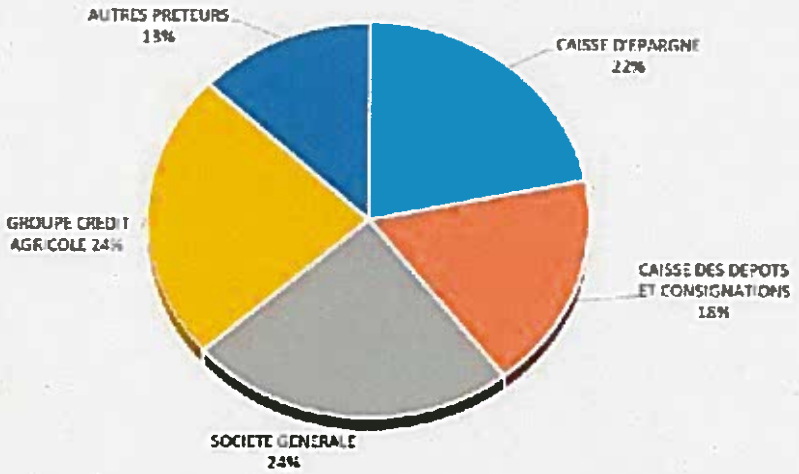

La dette de la Ville est largement diversifiée auprès des principaux établissements bancaires. Au 31/12/2020, cette répartition est à peu près équilibrée entre nos quatre principaux partenaires que sont la Caisse d'Epargne, la Société Générale, le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts et Consignations.

❖ REPARTITION DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX AU 31 DECEMBRE 2020

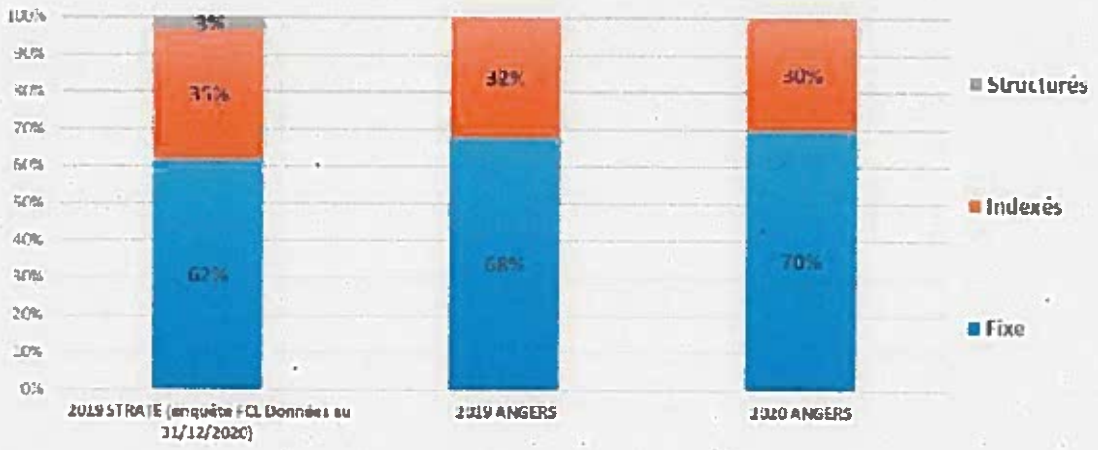

La dette de la ville est totalement sécurisée. Cette structure de dette, majoritairement composée de taux fixe (70%), a également le mérite de relativiser le risque d'une remontée des taux variables. Pour autant, la part des emprunts à taux indexé de 30% nous permet de financer à des taux très attractifs nos investissements.

❖ GESTION DE LA DETTE 2020 : D'EXCELLENTES CONDITIONS FINANCIERES OBTENUES

En complément des opérations de gestion courantes (suivi régulier des contrats de prêts en cours, remboursement des annuités, ...), la stratégie de dette de la collectivité se met en œuvre avec la mobilisation de nouveaux financements. Ils sont de 9,5 M€ en 2020 et vous trouverez ci-après les principales caractéristiques des prêts concernés :

- ✓ 7 M€ contractés auprès du CA-CIB au taux fixe de 0,485 % sur 20 ans,
- ✓ 0,7 M€ contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux fixe de 0,55 % sur 20 ans,
- ✓ 1,8 M€ contractés auprès d'ARKEA au taux fixe de 0,55 % sur 20 ans.

Ces différentes conditions financières nous permettent de présenter un taux moyen des nouveaux encours 2020 **à 0,5 % pour une durée moyenne de 20 ans (contre 0,7 % en 2019). Au final, les conditions obtenues ces dernières années permettent de présenter des volumes de frais financiers réduits depuis 2014.**

❖ LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT A 5,5 ANS

La capacité de désendettement traduit le temps nécessaire au remboursement de l'ensemble du capital de la dette, si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute. **En 2020, ce ratio se situe à 5,5 ans ou à 6,1 années hors cessions.** Ce résultat reste loin du niveau prudentiel de 12 ans évoqué dans la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022.

Le tableau et le graphique qui suivent permettent de visualiser ces éléments d'analyse :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Encours de dette au 31 décembre N en M€	84,2	97,0	108,5	126,6	143,5	161,1	159,9
Epargne brute en M€	20,5	23,7	23,9	20,5	26,1	37,9	29,3
Capacité de désendettement en nb d'années	4,1	4,1	4,5	6,2	5,5	4,3	5,5

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

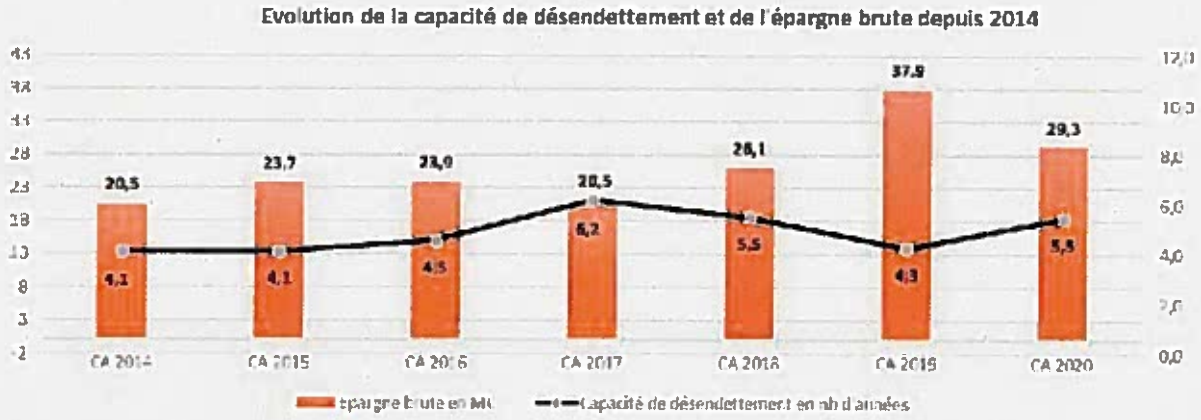

NB méthodologie : la baisse de la DGF, le passage en communauté urbaine, la présence de dépenses et/ou de recettes exceptionnelles ne font pas l'objet d'un retraitement spécifique pour le calcul de ce ratio.

Pour être complet, le graphique suivant permet également d'illustrer l'évolution de la capacité de désendettement en isolant les produits de cession. Elle s'élève après ce retraitement à 6,1 ans comme l'illustre le graphique suivant :

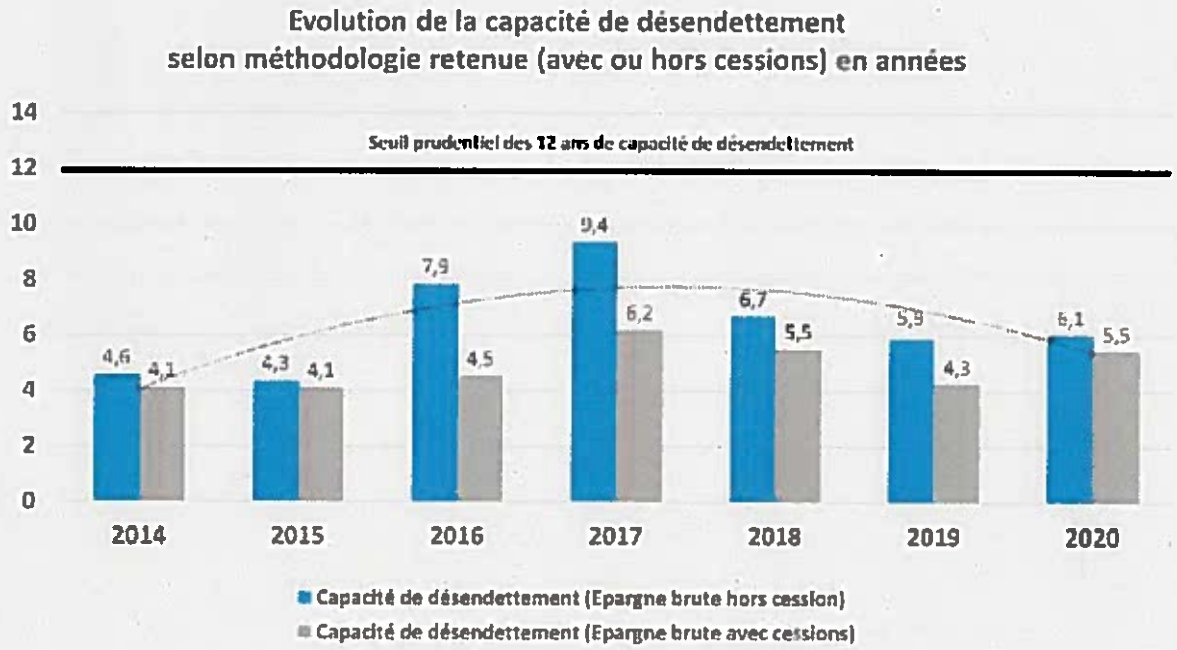

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 ***(dans l'Ordre du Jour)***

■ ANALYSE FINANCIERE (CHIFFRES DGFIP 2019) : COMMENT SE SITUE LA VILLE D'ANGERS ?

Pour compléter notre analyse, vous trouverez ci-après le profil financier de la Ville d'Angers établi sur la base des derniers ratios connus soit 2019 de la Direction Générale des Finances Publiques (Strate des 42 communes de + de 100 000 habitants). Ce graphique permet de comparer les ratios moyens des communes de même strate démographique à ceux de la ville d'Angers pour 2019. Notre Collectivité se caractérise par :

- **un niveau d'investissement supérieur de 84 % à la moyenne**
- **des subventions de fonctionnement** en € par habitant qui sont **supérieures de 67 % à la moyenne des communes de même strate,**
- **des ratios de dette** favorables avec un niveau d'encours **inférieur d'environ 5 % à la moyennes de la strate,**
- un ratio de DGF supérieur aux moyennes de la strate qui s'explique par un effet « dotation de solidarité urbaine » particulièrement marqué dans notre commune,
- Les charges de personnel et le produit des impôts locaux sont quant à eux dans la moyenne.

Chiffres 2019 produits par la Direction Générale des Finances Publiques	Chiffres 2019 de la Ville d'Angers en € par Habitant	Moyenne 2019 des villes de même strate en € par habitant	Ecarts entre les chiffres d'Angers / la moyenne de la strate en %
Subventions de fonctionnement versées	256	153	+ 67 %
Dépenses de personnel	723	683	+ 6 %
Produits Impôts locaux	657	663	- 1 %
Dotations reçues	321	209	+ 54 %
Dépenses d'investissement	562	306	+ 84 %
Encours de dette	1038	1093	- 5 %
Taux moyen de la dette	1,3%	2,1%	-38 %

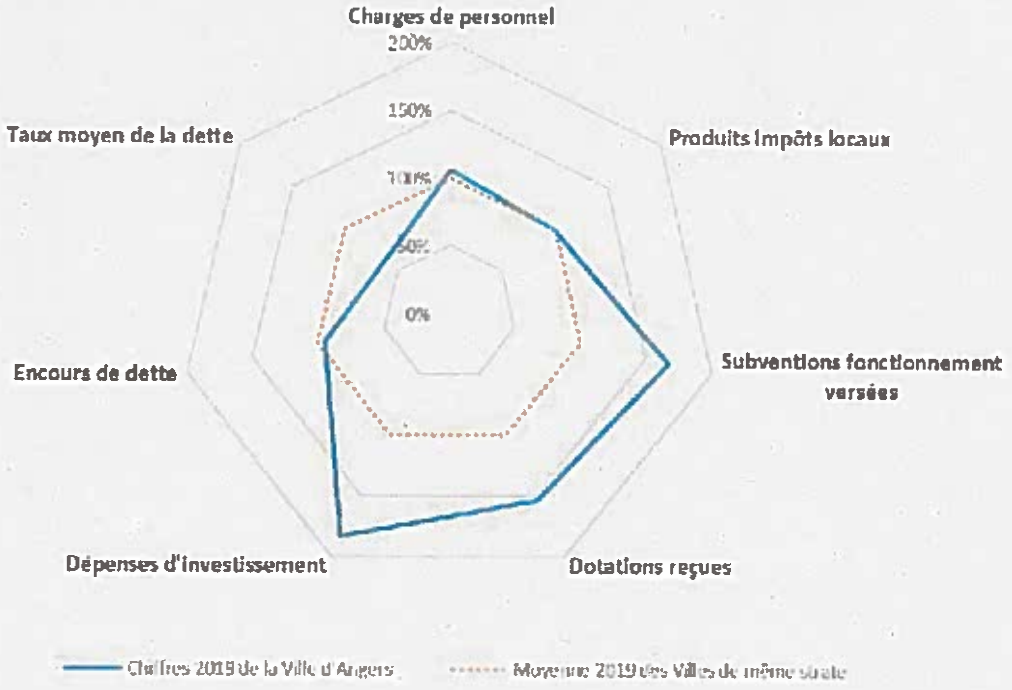

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 *(dans l'Ordre du Jour)*

➲ BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Le Compte Administratif 2020 se présente de la façon suivante (en k€) :

Mouvements réels en K€	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	-	46,23
Investissement	32,13	33,68
Total	32,13	79,91

Pour mémoire et compte tenu des résultats des années antérieures, le résultat de clôture 2020 de ce budget annexe est de - 0,1 M€.

Vu les articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 du Code Général des collectivités territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 17 juin 2021

DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget principal et du budget annexe Boucle Optique Angevine de l'exercice 2020,

Arrête les résultats de l'exercice (hors résultats antérieurs) se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	- 230 759,65	16 852 607,82	16 621 848,17
BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	42 394,64	- 90 165,18	- 47 770,54
BUDGET GENERAL	- 188 365,01	16 762 442,64	16 574 077,63

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2019	Part affectée à l'investissement en 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANFERT OU INTEGRATION D'AUTRES RESULTATS	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDES DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	16 075 189,30	20 933 012,49	16 621 848,17	4 145 709,96	15 909 734,94	6 210 513,18	9 699 221,76
BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	- 6 461,30	32 130,97	- 47 770,54		- 86 362,81	16 187,19	- 102 550,00
BUDGET GENERAL	16 068 728,00	20 965 143,46	16 574 077,63	4 145 709,96	15 823 372,13	6 226 700,37	9 596 671,76

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité
Contre: 5, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Stéphane LEFLOCH, Mme Céline VERON, M. Bruno GOUA, Mme Marielle HAMARD.
Abstentions: 5, M. Yves AUREGAN, M. Arash SAEIDI, Mme Elsa RICHARD, Mme Sophie FOUCHER-MAILLARD, Mme Claire SCHWEITZER.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021
N° 5 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'Adjoint délégué

Pour Le Maire,
Le 1er Adjoint
Jean-Marc VERCHÈRE

Acte à classer

DEL-2021-191

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-07-09T10-33-40.02 (MI231262236)

Identifiant unique de l'acte : 049-214900078-20210628-DEL-2021-191-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMPTE ADMINISTRATIF

Date de décision : 28/06/2021

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte :

7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Acte : DEL-2021-191.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

Ville BOA Maquette CA 2020.PDF **Type PJ :** 99_BU - Document budgétaire

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Ville Maquette CA 2020.PDF **Type PJ :** 99_BU - Document budgétaire

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **09/07/21** à **10:33**	Par **PELE ID Camille**
Transmis	Date **09/07/21** à **10:33**	Par **PELE ID Camille**
Accusé de réception	Date **09/07/21** à **10:43**	